

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits

Produit

FF CAP 2029 - Part C

Fonds commun de placement (FCP) géré par FLORNOY FERRI

Nom de l'initiateur : FLORNOY FERRI

Code ISIN : FR001400QNM3

LEI : 969500M9P86DQI8LPH02

Site internet : <https://www.flornoyferri.com>

Contact : Appelez le 01 84 16 13 26 pour plus amples informations

Autorité compétente : L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de FLORNOY FERRI en ce qui concerne ce document d'informations clés. FLORNOY FERRI est agréée en France sous le n° GP-12000007 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 10/04/2025

Avertissement

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et peut être difficile à comprendre.

En quoi consiste ce produit ?

Type : FF CAP 2029 (ici, « l'OPCVM » ou "le FCP" ou « l'OPC ») est un fonds Commun de Placement de droit français.

Durée : L'OPC a été créé le 29 juillet 2024 pour une durée allant jusqu'au 31/12/2029 (ci-après dénommée la « Date d'échéance » du Fonds). En cas de situation exceptionnelle de marché de nature à compromettre la réalisation de l'objectif de gestion du Fonds, la société de gestion pourra, dans l'intérêt des porteurs de parts, reporter la Date d'Echéance jusqu'à neuf (9) mois à compter de la date d'échéance initialement prévue. Préalablement à la date d'échéance, la société de gestion optera, en fonction des conditions de marché qui prévaudront, soit pour la reconduction d'une stratégie d'investissement similaire avec une nouvelle date cible d'échéance, soit pour la fusion du fonds avec un autre OPC, soit pour la liquidation du fonds, sous réserve d'agrément par l'Autorité des Marchés Financiers (« AMF »).

Objectifs : L'OPCVM a pour objectif de gestion la recherche d'une performance nette de frais annualisée minimum de 4% (objectif de performance) sur la durée comprise entre la création du fonds et la dernière VL de l'année 2029 (lundi 31 décembre 2029). Cet objectif de gestion tient compte de l'estimation du risque de défaut, du coût de la couverture et des frais de gestion. Il est fondé sur la réalisation d'hypothèses de marché arrêtées par la société de gestion et il n'est en aucun cas garanti. L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que la performance indiquée dans l'objectif de gestion du fonds ne comprend pas l'intégralité des cas de défauts et repose sur des estimations au regard des hypothèses de marché arrêtées à un instant donné. L'objectif est fondé sur les conditions de marché au moment de l'ouverture du fonds et n'est valable qu'en cas de souscription à ce moment. En cas de souscription ultérieure, la performance dépendra des conditions de marché prévalant à ce moment, qui ne peuvent être anticipées et pourraient donc conduire à une performance différente. Cet objectif ne constitue pas une garantie. La stratégie d'investissement consiste à gérer, de manière discrétionnaire, un portefeuille diversifié de titres de créances et d'instruments du marché monétaire, émis par des émetteurs du secteur privé ou public, sans contrainte de notation, d'émetteurs ayant leur siège social dans l'OCDE ou de la zone euro.

Phase 1 : constitution du portefeuille qui se termine le 31/12/2024.

Phase 2 : portage des obligations/entrée en vigueur du swing pricing.

Phase 3 : maturité et gestion à l'approche de la Date d'Echéance du Fonds. La fourchette de sensibilité au taux d'intérêt du fonds est comprise entre 0 et +7. La maturité estimée de chaque titre correspond à la date de 1er call, à défaut de call, la date de maturité retenue est la date de maturité finale. La maturité estimée du portefeuille n'excèdera pas une année après la date de maturité finale du fonds. L'OPCVM respecte les fourchettes d'exposition et/ou d'investissement sur l'actif net suivantes :

◦ De 50% à 200% en instruments de taux, du secteur privé ou du secteur public, de toutes notations ou non notés, libellés en euro et dans la limite de 20% maximum de l'actif net du Fonds en devises autres que l'euro, dont le siège social est situé dans un pays membre de l'OCDE ou de la zone euro et, dans la limite de 20% maximum, hors OCDE, dont de 0% à 100% en instruments de taux spéculatifs à haut rendement (dits « high yield », susceptibles d'offrir un rendement plus élevé en contrepartie d'un risque de défaut plus important) selon l'analyse de la société de gestion ou à défaut une notation jugée équivalente ou non notée. En ce qui concerne les instruments de taux, la société de gestion mène sa propre analyse

crédit dans la sélection des titres à l'acquisition et en cours de vie. Elle ne s'appuie pas exclusivement ou mécaniquement sur les notations fournies par les agences de notation pour évaluer la qualité de crédit de ces actifs et met en place les procédures d'analyse du risque de crédit nécessaires pour prendre ses décisions à l'achat ou en cas de dégradation de ces titres.

◦ De 0% minimum à 20% maximum en instruments du marché monétaire en instruments financiers à taux fixe ou à taux variable ou révisable ou indexés, notamment obligations émises par des autorités locales, titres de créance négociables, BTF, EMTN, Euro Commercial Paper, respectant les critères de la gestion monétaire, Bons du Trésor et titres analogues.

Le fonds est exposé aux marchés des actions, entre -10% et 25% maximum de l'actif net, directement ou indirectement via des titres intégrant des dérivés et/ou des produits dérivés et/ou issues de la conversion d'obligations convertibles, dont les actions sous-jacentes pourront être de toutes capitalisations et de tous secteurs économiques et dont le siège social est situé dans un pays membre de l'OCDE ou de la zone euro et, dans la limite de 20% maximum, hors OCDE.

L'exposition globale à des titres issus d'émetteurs dont le siège social est situé dans un pays qualifié d'émergent au sens de la société de gestion, ne représentera pas plus de 20% de l'actif.

Le cumul des expositions ne dépasse pas 200% de l'actif, étant précisé que l'exposition maximale est la somme des expositions nettes à chacun des marchés (taux, monétaire, actions) auxquels le fonds est exposé (somme des positions à l'achat et des positions en couverture).

Enfin l'OPCVM pourra être investi en totalité en titres courts inférieurs à 3 mois, notamment pendant sa phase de constitution et à maturité.

De -100% à 100% maximum, le fonds pourra également avoir recours aux instruments financiers dérivés à termes simples, conditionnels ou non, (futurs et options) négociés sur des marchés réglementés et/ou organisés pour couvrir ou exposer le portefeuille aux risques taux, crédit, devise et action. Le fonds pourra également avoir recours aux titres intégrant des dérivés (obligations convertibles classiques, CLN et EMTN intégrant des contrats financiers simples et obligation callable ou puttable), négociés sur les marchés réglementés ou organisés pour exposer le portefeuille aux risques taux, action, crédit et devise.

Affectation des revenus : Capitalisation

Conditions de souscriptions/rachats : Les investisseurs peuvent obtenir le rachat de leurs parts chaque jour de bourse ouvré à Paris sur demande auprès de CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL (CIC). Les ordres de souscription et rachats sont centralisés par le Dépositaire tous les jours (J) jusqu'à 11 heures 30 minutes et sont exécutés sur la base de la valeur liquidative datée de J, calculée sur les cours de clôture de J et publiée en J+1 (valorisation quotidienne).

Investisseurs de détail visés : Tous souscripteurs sauf, « US Person », ressortissant russe ou biélorusse, personne physique et/ou morale résidant en Russie ou en Biélorussie, entité ou organisme établi en Russie ou en Biélorussie.

Dépositaire : CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL (CIC)

Le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents périodiques, ainsi que toutes autres informations pratiques et notamment où trouver le tout dernier prix des parts sont disponibles sur notre site internet <https://www.flornoyferri.com> ou sur simple demande écrite, gratuitement, à : FLORNOY FERRI - 87-89 avenue Kléber, 75016 Paris.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque

Indicateur de risque



Risque le plus faible

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez les actions pendant 5 années.

Risque le plus élevé



Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé le produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés financiers, il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques matériellement pertinents et non pris en compte dans l'indicateur :

Risque de liquidité : Dans des conditions de marché agitées, les prix des titres en portefeuille peuvent connaître des fluctuations importantes. Il peut être parfois difficile de dénouer dans de bonnes conditions certaines positions

pendant plusieurs jours consécutifs. Il ne peut être garanti que la liquidité des instruments financiers et des actifs soit toujours suffisante. En effet les actifs du fonds peuvent souffrir d'une évolution défavorable sur les marchés qui pourra rendre plus difficile la possibilité d'ajuster les positions dans de bonnes conditions.

Risque de marché actions : Les marchés actions peuvent connaître des fluctuations importantes dépendant des anticipations sur l'évolution de l'économie mondiale, et des résultats des entreprises. En cas de baisse des marchés actions, la valeur liquidative pourra baisser.

Risque de crédit : En cas de dégradation de la qualité des émetteurs ou si l'émetteur n'est plus en mesure de faire face à ses échéances, la valeur de ces titres peut baisser, entraînant ainsi la baisse de la valeur liquidative.

Risque lié à l'investissement dans des instruments dérivés et/ou titres intégrant des dérivés : Le fonds peut avoir recours à des instruments dérivés et/ou à des titres intégrant des dérivés. L'utilisation de ces instruments en cas de stratégie d'exposition dans un marché baissier ou de stratégie de couverture dans un marché haussier peut entraîner un impact négatif sur la valeur liquidative du fonds.

Risque de change : Le Fonds peut être exposé dans des instruments financiers libellés en une devise autre que l'euro. A ce titre, en cas de baisse des taux de change des devises autres que l'euro, devise du Fonds, la valeur liquidative de celui-ci pourra baisser. L'exposition au risque de change pourra être de 20% maximum.

Pour plus d'informations, veuillez-vous référer au profil de risque du prospectus.

Scénarios de performance (montants exprimés en Euros) :

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : 5 ans			
Exemple d'investissement : 10 000 €			
Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.		
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	8 310 EUR	8 610 EUR
	Rendement annuel moyen	-16,87%	-2,94%
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	8 310 EUR	8 610 EUR
	Rendement annuel moyen	-16,87%	-2,94%
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 260 EUR	10 220 EUR
	Rendement annuel moyen	2,62%	0,44%
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	12 580 EUR	12 070 EUR
	Rendement annuel moyen	25,78%	3,84%

Scénario défavorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre octobre 2017 et octobre 2022.

Scénario intermédiaire : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre mars 2019 et mars 2024.

Scénario favorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre février 2016 et février 2021.

Que se passe-t-il si FLORNOY FERRI n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le Fonds ne dispose d'aucun système de garantie ou d'indemnisation des investisseurs. Ainsi, en cas de défaillance de la Société de Gestion ou du Fonds lui-même, vous êtes susceptible de perdre la totalité de votre investissement. Le remboursement de votre investissement, la performance et le rendement ne sont en aucun cas garantis. Votre perte ne sera pas couverte par un système d'indemnisation ou un régime de garantie. Les actifs sous-jacents du produit sont détenus séparément par le Dépositaire. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du Produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire et ceux du Produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps (montants exprimés en Euros) :

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 Euros sont investis

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Coûts totaux	221 EUR	1 181 EUR
Incidence des coûts annuels (*)	2,2%	2,2% chaque année

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 2,7% avant déduction des coûts et de 0,4% après cette déduction.

Composition des coûts :

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de coût d'entrée.	0 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.	0 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1,5% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	150 EUR
Coûts de transaction	0,6% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	60 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats et commission d'intéressement	Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années.	11 EUR

Différents coûts s'appliquent en fonction du montant d'investissement. Pour plus d'informations, veuillez-vous référer aux frais et commissions du prospectus.

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Durée de détention recommandée : jusqu'à la dernière valeur liquidative de l'année 2029 (lundi 31 décembre 2029).

Compte tenu de ses caractéristiques et de la nature de ses actifs sous-jacents, il est recommandé de détenir vos parts jusqu'à la dernière VL de l'année 2029, soit le lundi 31 décembre 2029. Ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans une période inférieure à ce délai. La détention pour une durée inférieure à la période recommandée est susceptible de pénaliser l'investisseur. Les investisseurs peuvent obtenir le rachat de leurs parts chaque jour de bourse ouvré à Paris sur demande auprès de CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL (CIC). Les ordres de souscription et rachats sont centralisés par le Dépositaire tous les jours (J) jusqu'à 11 heures 30 minutes et sont exécutées sur la base de la valeur liquidative datée de J, calculée sur les cours de clôture de J et publiée en J+1 (valorisation quotidienne).

Plafonnement des rachats : En cas de circonstances exceptionnelles, l'absence de mécanisme de plafonnement des rachats pourra avoir pour conséquence l'incapacité de l'OPCVM à honorer les demandes de rachats et ainsi augmenter le risque de suspension complète de souscriptions et rachats sur cet OPCVM.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

FLORNOY FERRI informe sa Clientèle qu'elle met en œuvre une procédure de traitement des réclamations. Pour son meilleur traitement, toute réclamation transmise par courrier doit être adressée au Service Juridique de FLORNOY FERRI - 87-89 Av. Kléber, 75116 Paris. Une description du processus de traitement des réclamations est disponible sur notre site internet à l'adresse <https://www.flornoyferri.com>.

Autres informations pertinentes

Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit sur le site internet de la société <https://www.flornoyferri.com>.

Le prospectus ainsi que les derniers documents annuels périodiques sont adressés gratuitement dans un délai de 8 jours ouvrés sur simple demande écrite auprès de : FLORNOY FERRI - 87 - 89 avenue Kléber - 75116 Paris.

Vous trouverez également des informations sur les performances passées du produit au cours des 10 années passées et sur les calculs des scénarios de performance sur notre site internet à l'adresse <https://www.flornoyferri.com>.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Conformément aux dispositions de l'article L.621-19 du code monétaire et financier et à la charte de médiation de l'Autorité des marchés financiers, le porteur pourra saisir, gratuitement, le médiateur de l'Autorité des marchés financiers sous réserve que (i) le porteur ait effectivement présenté une demande écrite aux services de FLORNOY FERRI et ne soit pas satisfait de la réponse de FLORNOY FERRI qu'aucune procédure contentieuse, ni aucune enquête de l'Autorité des marchés financiers, portant sur les mêmes faits ne soit en cours : madame/monsieur le médiateur de l'Autorité des marchés financiers, 17, Place de la Bourse - 75082 Paris cedex 02 - www.amf-france.org